

## Mut'Accident+

Etre bien protégé face aux accidents du quotidien

A partir de  
**6,92€\***  
par mois

### Pourquoi ?

Les accidents de la vie quotidienne peuvent avoir de lourdes conséquences, Mut'Accident+ garantit une indemnisation forfaitaire pour les dépenses et préjudices corporels subis pour vous et votre famille.

### Pour qui ?

A partir de 18 ans.

### Conditions et formalités :

- ✓ Aucune limite d'âge à l'adhésion sauf pour l'Incapacité Partielle et Permanente: 64 ans
- ✓ La cotisation est calculée selon la composition familiale et la formule choisie.

### Notre garantie :

**3 options** adaptées à vos besoins :

- 1) Capital décès et indemnité hospitalière
  - 2) Capital décès et Incapacité Partielle et Permanente
  - 3) Capital décès, indemnité hospitalière et Incapacité Partielle et Permanente
- ✓ Versement d'une allocation hospitalière de 60 jours par accident.
  - ✓ Versement d'un capital en cas Incapacité Partiel et Permanente > 10% jusqu'à 70 ans, ou versement d'une rente dépendance accidentelle au delà de 70 ans.
  - ✓ Assistance 24h/24 comprenant : aide-ménagère, assistance à l'étranger, garde d'enfants et école à domicile...

### Le saviez-vous ?

**11 millions de victimes** d'accidents de la vie quotidienne  
**18 500 décès** par an, principale cause de mortalité en France.

Source : santé.gouv.fr

### Nos + mutuelle :

- ✓ Pas de sélection médicale
- ✓ Pas de limite d'âge aux versements des prestations
- ✓ Pas exclusion des sports à risque
- ✓ Indemnisation dès le lendemain de la souscription
- ✓ Majoration du capital décès en cas d'accident de la circulation